

**DIPLÔME UNIVERSITAIRE EN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOPÉDAGOGIQUE DES PERSONNES
PORTANT UNE DÉFICIENCE SENSORIELLE-ÉVALUATION ET PRISE EN CHARGE**

Langue principale d'enseignement :

Français ☒ Anglais ☐ Arabe ☐

Campus où le programme est proposé : CSH

OBJECTIFS

- Amener le professionnel à s'engager dans un processus continu de professionnalisation
- Approfondir les connaissances et les pratiques psychopédagogiques, psychomotrices et orthophoniques en matière de déficience sensorielle (auditive DA et visuelle DV)
- Être à jour des dernières avancées technologiques en matière d'audiophonologie
- Amener les professionnels de la santé et de l'éducation à enrichir la qualité de la prise en charge et à développer de nouvelles techniques d'évaluation des compétences, de la santé mentale et des stratégies adaptatives.

Les cours magistraux et les ateliers pratiques auront lieu dans les salles de cours de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de l'Université Saint Joseph, CSH (Beyrouth, rue de Damas).

Le DU s'inscrivant dans le cadre d'une collaboration avec des organismes français (FISAF) et belge (BIAP), certains cours seront dispensés par visioconférence, à partir de locaux équipés.

COMPÉTENCES

- Se sensibiliser à la DA et DV : aspect médical, audio-phonologique, psychosocial, éducatif, orthophonique, etc.
- Apprendre à établir une relation thérapeutique adaptée à la personne déficiente et à assurer une guidance parentale
- Collaborer avec les autres professionnels de la santé et penser ensemble les stratégies d'action
- Indiquer les aides adéquates (auditives et visuelles), pour une meilleure intégration sociale, scolaire et familiale
- Identifier les besoins du DA et DV, sur le plan pédagogique. L'orienter très tôt vers l'établissement qui lui convient
- Se sensibiliser aux outils d'évaluation des compétences
- Apprendre à concevoir des ateliers de stimulation cognitive avec d'autres professionnels (atelier paramédical, éducatif, social, etc.)
- Savoir analyser les situations vécues en milieu de stage

CONDITION D'ADMISSION

Ce diplôme universitaire s'inscrit dans le cadre d'une formation continue. Il est accessible à tous les étudiants en licence, master ou doctorat... Le DU est également ouvert à des personnes déjà en poste, salariés ou demandeurs d'emploi.

EXIGENCES DU PROGRAMME

18 crédits : UE obligatoires (18 crédits)

UE obligatoires (18 crédits)

Approche médicale et audio-phonologique (3 Cr.). Approche paramédicale (9 Cr.), Approche éducative (3 Cr.). Stage pratique (3 Cr.)

DESCRIPTIFS DES UE

011DUPS	Approche médicale et audio-phonologique	3 Cr.
La partie consacrée à l'approche médicale et audiologie en matière de déficience auditive propose d'apporter aux participants les informations basiques en matière de physiologie de l'oreille, d'étiologie de la surdité, l'audio-phonologie et les prothèses auditives. Elle encourage le travail d'équipe et la mise en commun de stratégies d'action et des mesures préventives dans la prise en charge de la personne déficiente auditive. Cet enseignement se situe dans une démarche réflexive sur l'exercice de la profession, l'éthique et la protection des droits du patient.		
011APARF1	Approche paramédicale	9 Cr.
Cette unité d'enseignement propose d'approfondir l'aspect pratique du suivi et de l'accompagnement de la personne DA et DV. Elle propose de sensibiliser les étudiants aux différents outils d'évaluation : du niveau de compétences (psychologique, psychomotrice, orthophonique), du rendement scolaire (éducatif.), et de l'acuité auditive (audiométrie). Elle permet également de fournir des outils de coordination multidisciplinaire (technique de stimulation cognitive).		
011APPEF1	Approche éducative	3 Cr.
Cette unité d'enseignement met l'accent sur les besoins et les difficultés, sur le plan pédagogique, des élèves présentant une déficience sensorielle. Elle permet aux professionnels d'adapter le programme éducatif et les techniques d'enseignement aux besoins du DA et DV (objectifs et contenu), ainsi que la construction d'un Programme éducatif Individuel (PEI). Elle fournit également aux professionnels les moyens qui permettent de solliciter la participation des parents au projet éducatif et/ou au soutien individuel. Le tout se situe dans le cadre de la collaboration des différents partenaires (enseignants, spécialistes et parents) au PEI de l'enfant.		
011STAGF1	Stage pratique	3 Cr.
Un stage pratique dans le cadre médical ou éducatif (institutions spécialisées, écoles inclusives) permettra aux étudiants d'être en contact avec les élèves déficients sensoriels, de participer à des ateliers de coordination et de mettre en pratique leur apprentissage. Au terme de cette expérience, un projet devrait être soumis et soutenu devant un jury.		

Prérequis : Master et/ou expérience sur le terrain (> 5 ans)